



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armement

Question écrite n° 132166

## Texte de la question

Mme Marie-George Buffet attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur les potentialités de développement de la SNPE à Bergerac. La société nationale des poudres et explosifs (SNPE) produit et commercialise des poudres et explosifs ainsi qu'un additif pour carburant, le nitrate d'éthylhexyl (NEH). La demande mondiale du NEH produit sur son site de Sorgues, dans le Vaucluse, sera rapidement supérieure à la capacité de production de celui-ci. Aussi, le groupe envisage l'ouverture d'une nouvelle unité de production. La direction étudie plusieurs possibilités : délocaliser la production en Inde ou aux États-Unis d'une part, et développer son site à Bergerac d'autre part. Le site de Bergerac, situé à proximité du port de Bordeaux et d'une autoroute, dispose d'atouts importants. En effet, il y existe une longue expérience de la nitratisation et la possibilité de synergies en interne ainsi qu'avec les PME locales en vue d'optimiser la production. En outre, un investissement de 2 millions d'euros seulement est nécessaire, tandis que la production du NEH contribue au chiffre d'affaires du groupe à hauteur de 25 millions d'euros. Enfin, dans le cadre de la restructuration du groupe au niveau local, la production du NEH consoliderait l'activité du site et permettrait non seulement la titularisation d'une quarantaine d'emplois précaires, mais aussi des embauches à brève échéance. Le renforcement de la SNPE grâce à la production du NEH à Bergerac constituerait une chance pour ce bassin d'emploi durement frappé par la crise et la lente désindustrialisation de notre pays. Aussi, elle demande à l'État, actionnaire majoritaire du groupe, de bien vouloir imposer la production du NEH en France et non à l'étranger. Mener une politique industrielle pour créer des emplois stables et bien rémunérés en France doit être une priorité.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-George Buffet](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (4<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 132166

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Défense et anciens combattants

**Ministère attributaire :** Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 avril 2012, page 3131

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)